



Commission d'accès
à l'information
du Québec

Québec
Bureau 2.36
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9
Téléphone : 418 528-7741
Télécopieur : 418 529-3102

Montréal
Bureau 900
2045, rue Stanley
Montréal (Québec) H3A 2V4
Téléphone : 514 873-4196
Télécopieur : 514 844-6170

Sans frais : 1 888 528-7741 | renseignements@cai.gouv.qc.ca | www.cai.gouv.qc.ca

PAR COURRIEL

Montréal, le 30 janvier 2026



N/Réf. : AI-2526-283

Objet : Votre demande d'accès



Nous accusons réception, en date du 19 janvier 2026, de votre demande faite en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*¹ afin d'avoir accès aux documents suivants :

« j'aimerais obtenir la décision suivante : Sanchez c. Westmount (ville de) C.A.I. 00 09 96. 5 septembre 2001.

Également, bien que la date soit antérieure à 2000, j'aimerais également obtenir la décision suivante : Montréal (ville de) c. Chevalier (1998). C.A.I. 501. C.Q. »

(Transcription intégrale)

En réponse à votre demande, nous vous transmettons les documents demandés.

Veuillez noter que la décision Montréal (Ville de) c. Chevalier [1998] C.A.I. 501 vous est transmise par courtoisie, puisqu'il s'agit d'une décision rendue par la Cour du Québec et diffusée par la Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ).

¹ RLRQ, c. A-2.1, la Loi sur l'accès

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veillez agréer, [REDACTED] nos salutations distinguées.

[REDACTED]

Jorge Passalacqua
Directeur des affaires institutionnelles,
des communications et de la promotion
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels

p. j. Documents
Avis de recours